



Tel : 00 33 (0)6 43 04 78 27
SAS au Capital de 5000€
RCS Romans sur Isère 2015B00181
APE 4661Z SIRET 809 539 84400013
TVA 86 809 539 844

SAS Calmès
85 Rue du vieux village
26750 Saint Paul lès Romans

Conditions Générales de Vente SASU CALMES

1. Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après "CGV") régissent les relations contractuelles entre l'entreprise Calmès SAS (ci-après "le Vendeur") et tout acheteur (ci-après "le Client") des produits commercialisés par le Vendeur.

2. Commandes et Conditions de Paiement

2.1. Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV.

2.2. Le paiement s'effectue selon les modalités suivantes :

60 % du montant total à la commande.

20 % à la réception industrielle.

20 % à la livraison, avec un délai de paiement de 30 jours.

3. Réserve de Propriété

3.1. Les produits demeurent la propriété du Vendeur jusqu'au paiement intégral du prix par le Client.

4. Livraison

4.1. Les délais de livraison sont indicatifs et non contractuels.

4.2. Le Vendeur n'est pas responsable des retards ou dommages survenus lors du transport, sauf accord contraire.

5. Réclamations et Retours

5.1. Les réclamations doivent être formulées dans un délai de 7 jours après livraison.

5.2. Aucun retour ne sera accepté sans accord préalable du Vendeur.

6. Normes et Conformité

6.1. Les produits sont conformes aux normes en vigueur pour le matériel industriel, forestier et agricole.

6.2. Le Vendeur garantit que les produits répondent aux exigences de sécurité et de qualité applicables.

7. Utilisation et Sécurité

7.1. Le Client s'engage à utiliser les produits conformément aux instructions de sécurité fournies par le Vendeur.

7.2. Le Vendeur ne saurait être tenu responsable en cas de mauvaise utilisation des produits.

8. Maintenance et Entretien

8.1. Les produits sont garantis pour une durée de 3 ans, sous réserve que l'installation et l'entretien soient effectués conformément aux préconisations du Vendeur.

8.2. En cas de non-respect des conditions d'installation et d'entretien, la garantie ne pourra être appliquée.

9. Pénalités de Retard

9.1. En cas de retard de paiement, des pénalités seront appliquées au taux d'intérêt de la Banque centrale européenne majoré de 10 points.

9.2. Une indemnité forfaitaire de 40 euros sera également due pour frais de recouvrement, sans préjudice de la possibilité pour le Vendeur de demander une indemnisation complémentaire si les frais de recouvrement excèdent ce montant.

10. Propriété Intellectuelle

10.1. Tous les éléments fournis par le Vendeur demeurent sa propriété exclusive et sont protégés par les droits de propriété intellectuelle.

11. Conditions de Résiliation

11.1. Le contrat peut être résilié par l'une ou l'autre partie en cas de manquement aux obligations, après une mise en demeure restée sans effet.

12. Responsabilité en cas de Force Majeure

En cas de force majeure, le Vendeur ne saurait être tenu responsable de l'inexécution de ses obligations.

13. Produits sur Mesure

13.1. Les machines et équipements conçus sur mesure, selon les spécifications du Client, ne sont ni repris ni échangés.

13.2. Toute commande de produits sur mesure implique l'acceptation des spécifications convenues et exclut tout droit de rétractation.

14. Confidentialité

Toutes les informations échangées entre le Vendeur et le Client dans le cadre du contrat resteront strictement confidentielles.

15. Droit Applicable

15.1. Les présentes CGV sont soumises au droit français. Tout litige sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort du siège social du Vendeur.

16. Frais et Taxes

16.1. Les prix indiqués s'entendent hors taxes. Le Client est responsable du paiement de toutes les taxes applicables.